



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 25 mars 2008 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Philion, Denise Laferrière, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale par intérim, M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier ainsi que mesdames et messieurs Luc Bouvier, M<sup>e</sup> Danie Bélisle, M<sup>e</sup> Annie Crousset, Daniel Dompierre, Nicole Dumoulin, Louis-Paul Guindon, Mario Harel, André Langelier, Catherine Marchand, Marc Pageau, Lucie Poulin, Martin Potvin, Gilles Sabourin et Carole St-Arnaud Gaboury

Est absent monsieur le conseiller Simon Racine.

### **CP20080325-P1      ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉTUDE DES PONTS INTERPROVINCIAUX**

**9 h 30** - Monsieur Raynald Ledoux de la firme Roche ltée Groupe-conseil fait une mise à jour de l'étude des ponts interprovinciaux. Les commentaires reçus dans le cadre des consultations publiques tenues en février sont présentés aux membres du conseil. Les prochaines étapes touchant les analyses économiques et de circulation ainsi que l'identification des emplacements des corridors privilégiés sont également soumis.

**Monsieur le conseiller Joseph De Sylva prend son siège.**

**Monsieur le conseiller Denis Tassé quitte son siège.**

**Monsieur le conseiller Pierre Philion quitte son siège.**

### **CP20080325-P2      PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 183-1-2008 CONCERNANT LA GARDE, LE CONTRÔLE ET LE SOIN DES ANIMAUX**

**11 h 35** - Monsieur André Langelier, M<sup>e</sup> Danie Bélisle et Marie-Line Simard présentent des modifications au règlement numéro 183-2005 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux.

Les modifications proposées touchent notamment des ajustements de concordance de titre, des élargissements du pouvoir pour les représentants de la SPCA de l'Outaouais et pour les contrôleurs animaliers en présence de chiens dangereux.

**Monsieur le conseiller Yvon Boucher quitte son siège.**

**Monsieur le conseiller Luc Montreuil quitte son siège.**

**RECOMMANDATION****CP-DG-2008-04**

Approuver l'adoption du règlement numéro 183-1-2008 modifiant le règlement numéro 183-2005 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la Ville de Gatineau.

**EN AMENDEMENT**

Proposé par monsieur le conseiller Luc Angers  
Appuyé par monsieur le conseiller André Laframboise

D'augmenter spécifiquement l'amende pour les chiens qui ont mordu une personne ou un autre animal.

Un tour de table est fait sur cet amendement.

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENTS</b>
M. André Laframboise M. Luc Angers	M. Frank Thérien M. Alain Riel M. Alain Pilon M. Patrice Martin M <sup>me</sup> Louise Poirier M <sup>me</sup> Denise Laferrière M. Joseph De Sylva M. Richard Côté M. Aurèle Desjardins M <sup>me</sup> Jocelyne Houle	M. Pierre Phillion M. Simon Racine M. Denis Tassé M. Yvon Boucher M. Luc Montreuil

L'amendement est rejeté.

**Monsieur le conseiller André Laframboise quitte son siège.**

**EN AMENDEMENT**

Proposé par monsieur le conseiller Patrice Martin  
Appuyé par monsieur le conseiller Alain Riel

De modifier l'article 61 proposé afin de remplacer dans le libellé le mot « peut » par « doit ».

Un tour de table est fait sur cet amendement.

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENTS</b>
M. Frank Thérien M. Alain Riel M. Patrice Martin M. Luc Angers	M. Alain Pilon M <sup>me</sup> Louise Poirier M <sup>me</sup> Denise Laferrière M. Joseph de Sylva M. Richard Côté M. Aurèle Desjardins M <sup>me</sup> Jocelyne Houle	M. André Laframboise M. Pierre Phillion M. Simon Racine M. Denis Tassé M. Yvon Boucher M. Luc Montreuil

L'amendement est rejeté.

**Monsieur le conseiller André Laframboise reprend son siège.**

Un tour de table est fait sur la recommandation **CP-DG-2008-04**

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENTS</b>
M. Frank Thérien	M. Luc Angers	M. Pierre Phillion
M. André Laframboise		M. Simon Racine
M. Alain Riel		M. Denis Tassé
M. Alain Pilon		M. Yvon Boucher
M. Patrice Martin		M. Luc Montreuil
M <sup>me</sup> Louise Poirier		
M <sup>me</sup> Denise Laferrière		
M. Joseph de Sylva		
M. Richard Côté		
M. Aurèle Desjardins		
M <sup>me</sup> Jocelyne Houle		

La recommandation **CP-DG-2008-04** est acceptée sur division.

**CP20080325-P3**

**HALTES NAUTIQUES**

Le projet de règlement numéro 502-19-2008 modifiant le règlement de zonage dans le but de permettre l'aménagement de haltes nautiques entre les ponts des Draveurs et Lady Aberdeen est reporté au comité plénier du 15 avril prochain.

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**CP20080325-PD1**

Lettre datée du 5 mars 2008 de madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions – Volet 2 du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale – Aide financière du gouvernement du Québec

**CP20080325-PD2**

Accusé réception daté du 7 mars 2008 de M<sup>c</sup> Michel Binette, conseiller spécial au Cabinet de la vice-première ministre, ministre des Affaires municipales et des Régions – Résolution numéro CM-2008-148 concernant certaines modifications au projet de construction d'un centre sportif

**CP20080325-PD3**

Accusé réception daté du 10 mars 2008 de madame Brigitte Aspirot, adjointe aux conseillers politiques au cabinet de la ministre des Transports – Résolution numéro CM-2008-168 concernant une subvention de 250 000 \$ ainsi qu'une demande de reconduire 100 000 \$ à l'exercice financier 2008-2009

**CP20080325-PD4**

Dépôt du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la Société de transport de l'Outaouais tenue le 30 janvier 2008

**CP20080325-PD5**

Lettre datée du 12 mars 2008 de madame Danielle Dubé, directrice régionale au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine – Programme « Villes et villages d'art et de patrimoine »

**Fin du comité plénier public à 12 h 30.**